



COLLECTIF DAMMARTINOIS
POUR L'ÉTHIQUE ET LA TRANSPARENCE
contact@collectif-dammartinois.fr

Lettre recommandée avec AR

Monsieur Nicolas HONORÉ

Sous-préfet de l'arrondissement de Meaux
27, place de l'Europe
77100 Meaux

Dammartin-en-Goële, le 6 mai 2021

Monsieur le Sous-préfet,

Nous nous permettons de vous alerter sur la situation qui s'est installée à Dammartin-en-Goële.

De façon complètement opaque, le Conseil municipal a décidé le 14 avril, puis le 15 avril d'augmenter le taux communal de l'impôt foncier sur les propriétés bâties respectivement de 40,50 % à 80,96 % dans un premier temps puis à 65,5 % lors du Conseil municipal suivant, par une décision modificative à la suite du mouvement de protestation initié par la population.

Il est à noter que le budget a été voté lors de ce Conseil municipal avec un taux d'imposition de 80,96 % correspondant à la première décision et non de 65,5 % voté ce soir-là. Il est insincère sous réserve d'une prochaine modification mais aucune date de Conseil municipal à cet effet n'a été rendue publique.

L'équipe élue en juin 2020 a fait campagne sur l'assainissement des finances qu'elle aurait entrepris au cours du mandat précédent puisqu'elle s'est succédé à elle-même. Cette importante augmentation n'a pas été expliquée si ce n'est par des exigences de la DGFIP et par une menace de mise sous tutelle de la ville.

Les nombreux projets d'investissements inclus dans le programme municipal de la liste élue ne laissent pas supposer que la situation financière laissée par la municipalité sortante ne permettrait pas leur réalisation sans le doublement de la fiscalité locale. Les Dammartinois sont en attente de justifications. Dans le flou des décisions prises et l'incompréhension de leur raison d'être, ils demandent que cette augmentation soit annulée.

Depuis maintenant 3 semaines, les Dammartinois refusent cette augmentation par des mobilisations qui regroupent plusieurs centaines de personnes.

Suite à la condamnation à l'inéligibilité du maire élu en 2020, nous avons lancé une pétition pour demander la démission du Conseil municipal afin que les Dammartinois puissent choisir, en toute transparence, un nouveau maire et une nouvelle équipe.

La colère contre cette hausse inacceptable n'a fait qu'accroître le nombre de signataires. Toujours active, nous avons déjà recueilli plus de 1 350 signatures. C'est un point d'étape, elle n'a pas encore été remise au maire qui en a cependant connaissance.

.../...

Vous trouverez les émargements ci-joint. Une partie provenant du site change.org et l'autre des signatures spontanées qui nous ont été remises ou de celles recueillies sur papier lors des rassemblements.

Malgré nos deux courriers et notre demande de rendez-vous, monsieur le Maire n'apporte aucune réponse.

C'est pourquoi, nous nous adressons à vous, souhaitant que vous puissiez intervenir en médiation afin qu'une rencontre d'une délégation du Collectif avec le maire puisse être organisée dans les meilleurs délais.

Vous remerciant à l'avance de votre compréhension, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Sous-Préfet, notre considération distinguée.

Jean-Pierre BAGUIER

Porte-parole du Collectif dammartinois pour l'éthique et la transparence